

Objet : fin d'année scolaire

Chers parents,

L'année scolaire 2023/2024 touche à sa fin.

Une année olympique où le sport a pris une place importante avec de multiples activités dans les classes mais également de belles journées sportives vécues avec les autres écoles du secteur.

Au-delà du sport, ce sont aussi les valeurs de l'olympisme que nous avons essayé de mettre en avant, en essayant d'aller toujours plus loin, plus haut, plus fort...

Je remercie bien entendu les élèves, les enseignants, les AESH, les personnels OGEC, les membres des associations OGEC et APEL pour leur investissement tout au long de cette année scolaire.

Je remercie particulièrement tous ceux et celles qui nous quittent après une présence plus ou moins longue mais toujours précieuse auprès des enfants : Sébastien Chambeiron (CM2), Eline Chevreau (CM1), Richard Minier (CE1), Fanny de la Boutresse (RA), Laëtitia Delhommeau (CE1), Violaine Fettick (GS) et Agathe Morel (CP), Ilan (Ulis), Chloé (Vie Scolaire).

Je souhaite également « BON VENT » aux familles et aux élèves qui nous quittent, suite à des mutations ou des déménagements, et en particulier aux élèves de CM2 qui vont poursuivre leur aventure scolaire au collège.

Nous accueillerons à la rentrée de nouvelles familles, de nouveaux élèves, mais aussi de nouveaux enseignants et personnels.

Nous aurons tous à cœur d'intégrer les nouveaux au plus vite dans la communauté éducative de l'école Blanche de Castille.

Vous avez reçu avec le dossier d'inscription, l'ensemble des informations utiles à la préparation de la rentrée. Vous pourrez retrouver ces documents sur le site de l'école, que vous devez consulter régulièrement : <http://www.blanchedecastille.com> ainsi que d'autres documents complémentaires indispensables :

- Le règlement intérieur actualisé
- Les listes des fournitures
- Les dates de réunions de classes
- Le document d'inscription à l'étude et de demande de carte de sortie à compléter ci-besoin et à remettre à la rentrée

- La fiche de renseignements pour les maternelles à compléter et à rapporter à la pré-rentrée
- Les dates des vacances scolaires
- La plaquette de PARKOURS
- Les activités extras- scolaires du midi

L'école vous donne rendez-vous les :

* **vendredi 30 août 2024 entre 17h00 et 19h00 pour la pré-rentrée**

Vous pourrez « installer » vos enfants dans leurs classes, y déposer leurs fournitures et faire plus ample connaissance avec l'enseignant.

* **Lundi 2 septembre 2024 pour la rentrée à 8h35**

(sauf pour les PS , rentrée sur deux jours les 2 et 3 septembre)

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi :

Matin : 8h35 – 11h35

Après-midi : 13h30 – 16h45

Les élèves doivent être impérativement arrivés à l'école à 8h35, attention, à partir de la rentrée, le portail bleu fermera dès 8h40.

Si à 11h45 des enfants restent encore à l'école, ils seront conduits à la restauration scolaire et le repas sera comptabilisé.

Ouverture des portails.

<i>Ouverture Garderie</i>	<i>Rue du Moulin des Carmes</i>	<i>De 7h30 à 8h25</i>
<i>Ouverture école le matin</i>	<i>Rue du Moulin des Carmes</i>	<i>De 8h25 à 8h40</i>
	<i>Bd J. Verne*</i>	<i>De 8h25 à 8h35</i>
<i>Ouverture école le midi</i>	<i>Rue du Moulin des Carmes</i>	<i>De 11h35 à 11h45</i>
<i>Ouverture école le soir</i>	<i>Rue du Moulin des Carmes</i> <i>Bd J. Verne*uniquement pour les porteurs de carte d'autorisation de sortie</i>	<i>De 16h45 à 17h00</i>
<i>Ouverture Etude/garderie</i>	<i>Rue du Moulin de Carmes</i>	<i>De 17h à 18h15</i>

Nous rappelons que le portail bleu, rue du Moulin des Carmes, reste l'entrée principale des élèves du premier degré car le regroupement des enfants se fait sur la cour actuelle près

des maternelles. **Le soir, seuls les enfants porteurs de cartes de sortie seront autorisés à sortir par le boulevard Jules Verne, les parents ne seront pas autorisés à utiliser cet accès.**

En dehors des horaires d'entrée et de sortie, vous devez impérativement passer par l'orangerie, entrée principale de l'établissement.

Les grands frères et sœurs qui récupèrent leurs petits frères et sœurs doivent les retrouver sur la cour élémentaire le soir.

Vie scolaire

Toute absence doit être justifiée et communiquée, le plus tôt possible, auprès de **Madame Muriel ADAM**, responsable de la vie scolaire, soit par mail sur Ecole Directe ou par téléphone au **02 40 52 46 16**.

Tout changement de dernière minute, RV médical, cantine ou périscolaire doit également être signalé à **Madame Muriel ADAM**.

RESTAURATION :

- Vous aurez toujours la main dans votre espace ECOLE DIRECTE pour réserver ou annuler les repas de vos enfants.
- Tout changement de régime devra être effectué au plus tard la « veille » avant 22h00 (le vendredi pour le lundi, le lundi pour le mardi, le mardi pour le jeudi, et le jeudi pour le vendredi).
- En cas d'absence pour maladie, la commande ayant déjà été passée auprès de la société de restauration, le repas du premier jour d'absence sera facturé., vous aurez la main pour annuler les réservations des jours suivants.

PERISCOLAIRE :

- Comme indiqué dans le règlement financier que vous avez reçu avec le dossier d'inscription, la facturation du périscolaire s'effectue sur la base de la consommation réelle par quart d'heure, tout quart d'heure commencé sera facturé.
- Vous avez la possibilité de récupérer vos enfants en continu entre 17h et 18h15, sauf pour les élèves inscrits à l'étude (départ possible à partir de 17h45).
- Votre consommation en repas et en périscolaire apparaîtra au fur et à mesure dans votre porte-monnaie sur ECOLE DIRECTE.

Le site ECOLE DIRECTE passera en mode été du 12 juillet au 23 août 2023. Pour contacter l'école durant cette période, utilisez l'adresse mail suivante :

primaire@blanchedecastille.com

Les listes des classes pour la rentrée seront affichées vendredi soir 5 juillet sur les fenêtres du bâtiment P, des modifications pourront y être apportées à la rentrée en fonction de nouveaux départs ou de nouvelles arrivées.

CRITÈRES DE CONSTITUTION DES CLASSES

Année scolaire 2024/2025

Les répartitions dans les classes sont effectuées par l'équipe enseignante en concertation, en veillant à répondre au mieux aux besoins de chaque enfant.

Quelques principes généraux au sein de l'école

- 1- Les enseignants veillent surtout à constituer un groupe classe « harmonieux ». Pour cela, ils prennent en compte des éléments connus concernant certains élèves : comportement scolaire, discipline, difficultés d'apprentissage, autonomie...
- 2- Les élèves de PS sont répartis en respectant l'équilibre garçons / filles et selon les mois de naissance.
- 3- Les classes sont faites en respectant au mieux l'équilibre filles et garçons.
- 4- Pour les enfants jumeaux, le choix est proposé aux familles de les laisser ensemble ou de les séparer.

L'école sera fermée du 15 juillet au 19 août 2024.

Je vous souhaite un bel été et serai ravi de vous retrouver à la rentrée.

Bien à vous.

Jean-Paul DELAHAYE